

# Matériaux pour l'étude de la Préhistoire

par M. Em. DE MUNCK.

---

A la séance du 26 septembre 1938 de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, j'ai fait don, à celle-ci, de quelques objets au sujet desquels j'ai écrit la note suivante :

Entre Bonlez et Chaumont-Gistoux se trouve un plateau dominant la vallée du Train affluent de la Dyle.

L'éminence d'où l'on découvre un splendide paysage est bordée, vers le ruisseau, par de profonds ravins et, en ce lieu, la bruyère, le myrtilier, le genêt, des graminées d'espèces diverses et des fougères croissent sur un sol aride très perméable constitué par le sable Bruxellien qui, à peine recouvert d'une mince couche d'humus, affleure.

En ce point, lors de l'existence de la forêt primitive se trouvait, sans aucun doute, une clairière facilement utilisable en vue, tout au moins, d'un établissement temporaire de l'homme de l'Epoque Néolithique.

Ces caractères et, en outre, la proximité d'un ruisseau où cet homme pouvait se livrer à une pêche fructueuse et s'approvisionner en eau potable m'avaient fait pressentir que, peut-être, je rencontrerais, en ce lieu, des restes d'outillage préhistorique.

J'y fis donc quelques recherches rigoureusement méthodiques, mais ce fut en vain car je ne tardai pas à me convaincre qu'il manquait au site l'un des éléments qui, le plus souvent, déterminèrent l'homme de l'Epoque Néolithique à choisir pour se fixer à demeure un emplacement à l'abri d'un coup de main.

Or, précisément, la hauteur que j'ai explorée n'étant pas bordée d'escarpement sur tout son pourtour vers le plateau auquel elle n'aurait dû être reliée que par un isthme, n'offrait pas, dès lors, la principale condition de sécurité généralement recherchée, par l'homme Néolithique.

Mais si mes recherches sur le plateau de Bonlez — Chaumont — Gistoux furent infructueuses au point de vue de la préhistoire proprement dite de la région, elles m'ont toutefois permis de recueillir quelques matériaux d'étude au sujet desquels, en les présentant à l'examen de mes collègues, je ne ferai que quelques brèves observations.

Ce sont, d'abord, deux coutelets en grès lustré Bruxellien que, malgré l'absence de bulbe de percussion, l'on pourrait supposer appartenir à l'industrie humaine s'ils avaient été recueillis sur l'emplacement d'une station Néolithique.

Or, comme je l'ai montré plus haut, cette condition fait totalement défaut sur le plateau exploré et, qui plus est, je ferai observer que ces objets ne sont autres que des esquilles résultant du clivage naturel des gros blocs de grès lustrés que renferme l'affleurement Bruxellien local.

Vient ensuite un galet de silex provenant du quaternaire dont, après dénudation par ruissellement des eaux pluviales durant des millénaires, seul le cailloutis de base est resté sur place au bord du plateau.

Encore une fois, si ce galet avait été recueilli sur l'emplacement d'une station préhistorique on l'aurait pu prendre pour un percuteur alors que les éclatements que l'on voit à l'une de ses extrémités se sont, sans aucun doute, produits par l'un de ces feux que font si souvent nos bûcherons et nos cultivateurs modernes.

Un second galet présente de nombreuses et profondes cupules résultant de l'action du feu.

### SILEX PATINÉS

Deux fragments d'outils Néolithiques en silex noir d'Obourg que j'ai brisés permettent de se rendre compte de la finesse et du beau ton noir ébène de la matière première et de la patine lustrée dont ils sont recouverts.

Un fragment de silex noir d'Obourg que j'ai également brisé montre une patine non parvenue à ce maximum d'épaisseur qui donne aux pièces recueillies dans certains gisements un beau ton blanc uniforme.

Enfin je présente encore à l'assemblée un beau racloir Néolithique dont m'a fort aimablement gratifié notre Président Monsieur Mortier et qui a été recueilli lors de travaux de terrassements exécutés à l'Avenue Brialmont à Uccle.

Sans aucun doute pour moi, la matière première de ce racloir provient de l'une des assises crétacées des environs de Mons dont a été extrait le beau silex gris chamois si largement utilisé par les occupants des vastes ateliers néolithiques de Cernaut et du Camps-de-Chalon à Saint-Symphorien-lez-Mons.

J'irai même jusqu'à dire que la technique de la taille de ce grattoir se rapporte si entièrement à celle pratiquée dans les ateliers néolithiques de Saint-Symphorien que, sans doute, il n'a pas été taillé par un homme préhistorique du Brabant mais qu'il a été apporté tel qu'il avait été façonné dans l'un des ateliers de taille de cette localité hennuyère.

C'est là un fait important au point de vue de nos investigations relatives aux courants commerciaux et sociaux qui s'établirent entre les peuplades préhistoriques.

Je crois fermement, en effet, qu'à ce point de vue il y aurait un très grand intérêt à ce que, d'une part, mes collègues préhistoriens reprennent

l'étude méthodique et minutieuse de l'immense quantité de matériaux que j'avais recueillie à Saint-Symphorien, depuis plus de cinquante ans, et que j'ai déposée dans les collections du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique.

Et, d'autre part, je ne doute pas que s'ils reprenaient l'étude rigoureusement scientifique de tous les matériaux formant les nombreuses collections réunies par des particuliers nous parviendrions un jour à nous faire une juste idée de la très grande influence sociale qu'exercèrent, non seulement en Belgique mais aussi dans les pays circonvoisins, les peuplades fortes et puissantes qui ouvrirent dans les ateliers de taille du silex du Hainaut dont la découverte contribua si grandement, dans le Monde, à la réputation scientifique de notre Belgique.

---